



L'association québécoise de voile adaptée (AQVA) offre à ses membres la possibilité de pratiquer la voile dans des embarcations adaptées à leur handicap ou à leur limitation. Située sur le site du Yacht-Club de Pointe-Claire, l'organisation existe depuis plus de 23 ans grâce à ses bénévoles et ses instructeurs dévoués. En tant qu'instructeur, vous serez amenés à développer vos aptitudes, de travail en équipe, de communication et d'enseignement.

## POSTE : **INSTRUCTEUR/INSTRUCTRICE DE VOILE ADAPTÉE**

### DESCRIPTION DES TÂCHES :

- Accompagner un marin handicapé sur le voilier (adulte ou enfant)
- Fournir des instructions au marin OU aider le marin à naviguer, selon son niveau de capacité
- Fournir des instructions et évaluer le marin afin d'obtenir la certification de voile
- Fournir des instructions / une assistance aux compagnons de voile bénévoles au besoin
- Aider aux transferts (aider le marin à entrer / sortir du bateau)
- Déterminer quand les conditions météorologiques sont dangereuses pour la navigation
- Gréer, nettoyer et entretenir les voiliers du programme
- Créer et mettre en œuvre des sessions pédagogiques conçues pour le plaisir et la réussite des enfants et des adultes dans un cadre récréatif
- Collaborer avec d'autres membres du personnel pour améliorer continuellement le programme et répondre aux besoins des clients
- Au besoin, accompagner les marins aux compétitions dans les régates extérieures (Kingston, Toronto, Vancouver)

### EXIGENCES :

- Posséder les certifications suivantes :

**Certification d'instructeur de voile en dériveur Voile CAN 1-2** (minimum requis) + **Sauvetage nautique**

- Posséder une **carte de conducteur d'embarquement de plaisance** (PCOC card, Carte-Bateau)
- Formation d'instructeur pour marins en situation d'handicap (offerte sur place)
- Capacité à se déplacer à Pointe-Claire
- Être âgé **entre 16 et 30 ans**
- Être bilingue

**Veillez faire parvenir votre CV par courriel à :** [administration@aqva.org](mailto:administration@aqva.org)